

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1844.

LETTRE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les pa-

# LE ROANNAIS,

MONNAIES DIVERSES.

## JOURNAL DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE.

AGRICULTURE, COMMERCE, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Le ROANNAIS paraît tous les Samedis. — Prix de l'abonnement, payé d'avance, 12 fr. par an, et 14 fr. hors du département de la Loire. — Les lettres et l'argent doivent être affranchis. — On s'abonne, à ROANNE, au Bureau du Journal, au Phénix, à PARIS, à l'Office-Correspondance d'Auguste de Vigny et Comp., rue des Filles-St.-Thomas, 5 (place de la Bourse), où l'on reçoit aussi les annonces. — PRIX DES INSERTIONS : 20 CENTIMES LA LIGNE.

ROANNE, 21 Décembre.

LEÇON DE LA CHASSE.

Le Préfet de la Loire, attendu que plusieurs personnes, après avoir fait la demande d'un permis de chasse, ont cru pouvoir se livrer à l'exercice de la chasse, avant d'avoir été mises en possession du permis, et d'en avoir acquitté le prix au percepteur;

Donne avis que nul ne peut chasser, sans être porteur d'un permis de chasse. Aucune autre pièce, de quelqu'autorité qu'elle soit émanée, n'en peut tenir lieu, et les fonctionnaires et agents ayant qualité pour constater les délits de chasse, verbaliseront contre tout chasseur qui ne serait pas en mesure de représenter cette pièce à toute réquisition.

Procès-verbal sera même dressé contre tout individu qui ne pourrait représenter qu'une lettre par laquelle le maire annoncerait la délivrance d'un permis demandé; cette lettre d'avis ne pouvant tenir lieu du permis lui-même.

Le Préfet, P. de DAUNANT.

Une ordonnance royale, du 11 novembre dernier, fixe, aux dimanches 26 janvier et 2 février prochains, la publication et l'affiche des tableaux de recensement des jeunes gens

appelés à concourir à la formation du contingent de 80,000 hommes sur la classe de 1844.

Les opérations du tirage au sort commenceront, dans le département de la Loire, le 22 février.

Nous apprenons avec plaisir que les boulanger de Roanne vont suivre l'exemple donné par ceux de Montbrison, au sujet de la suppression du gâteau des Rois. Ils se sont réunis déjà : nous ne connaissons pas encore leur décision, mais nous savons qu'elle doit être soumise aujourd'hui même à M. le Maire, qui, nous n'eut doutons pas, s'empressera d'accepter leurs offres, surtout si, comme à Montbrison, elles doivent augmenter les ressources de notre Bureau de bienfaisance.

Dimanche dernier, la caisse d'épargnes de Roanne a reçu, de dix déposants dont quatre nouveaux, la somme de 1130 francs ; elle a remboursé 201 francs.

Le 14 du courant, sur les six heures du soir, le nommé Genoux, boucher à Roanne, a été attaqué violemment par deux individus, sur la commune de Mably, au lieu dit Bois-Raffin. Plusieurs personnes étant accourues aux cris de Genoux, les assaillants ont pris la fuite. La justice est sur les traces de ces audacieux voleurs.

Lundi 16 courant, le nommé Durantin, ouvrier terrassier, était occupé à conduire des wagons chargés de graviers, sur une voie

de fer parallèle à la ligne du chemin de la Loire, entre Guzieu et Montrond, lorsqu'une locomotive vint à passer. Ses chevaux, effrayés par la machine, se cabrèrent et renversèrent le malheureux Durantin, qui eut la jambe droite broyée par les wagons. Transporté immédiatement à Feurs, dans un état désespéré, il a subi l'amputation. Durantin est père de quatre enfants en bas âge.

Le 2 de ce mois, on a trouvé dans le cimetière de Lay, section de la commune de Saint-Symphorien, le cadavre d'un enfant nouveau-né, enfermé dans un panier et couvert de broussailles. On doit présumer que ce cadavre, dans un état de putréfaction avancé, a été déposé dans ce lieu à la suite d'un crime dont les auteurs sont restés inconnus.

Le 6 du courant, à 6 heures du soir, un incendie accidentel a éclaté sur le territoire de la commune de Pélussin, dans une grange appartenant au sieur Ducreux (Etienne), propriétaire en ladite commune. Ce bâtiment et une partie de ce qu'il contenait ont été la proie des flammes. On évalue la perte à 3,000 francs au préjudice dudit Ducreux, qui était assuré à la compagnie la France.

On attribue ce sinistre à l'imprudence d'un enfant de 9 ans, qui est allé, pendant la nuit, dans ladite grange, avec une lampe à la main, et a mis le feu aux fourrages qui s'y trouvaient.

Le 11 de ce mois, vers le milieu du jour,

Tout-à-coup, sans qu'on sût comment, moi moins que tout, une disgrâce éclatante frappe le baron de Sternberg. On nous fait un soir monter en voiture, son fils et moi ; il y monte avec nous, et nous partons comme le vent.

Le baron ne lâcha pas une parole durant ce voyage, pas même à son enfant, accoutumé à ce silence ; son visage était calme, mais son œil, toujours morne, m'effrayait en se fixant sur les fonctionnaires de l'Empereur que nous rencontrions parfois sur la route.

Nous arrivâmes dans l'île de Dago, dont il était, comme j'ai dit, le seigneur. Le château était parfaitement meublé, mais le baron témoigna l'intention de l'agrandir. Il nous assigna pour chambre à coucher, à son fils et à moi, une pièce du rez-de-chaussée contiguë à un cabinet plein de livres où il affectait de se livrer à des études profondes comme pour distraire. Il y fit aussi mettre un lit.

L'agrandissement du château fut une haute tour qu'on y voit encore, et que le baron fit faire pour lui servir d'observatoire dans ses études astronomiques.

L'île de Dago est nue, plate, entourée de récifs au milieu d'une mer terrible qui rend fort dangereux ce golfe de Finlande. Rien ne pouvait gêner l'astronome dans ses observations. Il fit construire une pièce de belvédère vitré de toutes parts, où il travaillait, pensais-je, toutes les nuits, car je ne suis pas

FEUILLETON.

LA TOUR VITRÉE.

Fragments extraits de la Russie en 1839,  
PAR M. DE CUSTINE.

C'est un jeune Français qui parle.

Dans l'état présent de mes affaires, mon père mort, ma fortune dissipée en biens nationaux, je ne pouvais retourner en France. D'ailleurs, il ne me restait pas même de quoi entreprendre le voyage. Le major Travaux, émigré français, qui savait ma détresse, m'apprend un jour que le baron Ungern de Sternberg vient de perdre sa femme et cherche un gouverneur pour un fils unique encore tout enfant. Le major me propose cette place. J'accepte.

Le baron de Sternberg était un des plus grands seigneurs de l'empire russe, et jouissait de toute la faveur de l'empereur, qui était alors ce malheureux Paul, dont la fin fut si tragique.

Les domaines du baron étaient immenses ; il était notamment le seigneur de l'île de Dago, dans le golfe de Finlande, à la pointe de l'Estonie. A son âge, il

avait parcouru toute l'Europe ; aidé par de fortes études préliminaires, ses voyages lui avaient singulièrement profité ; je ne dis pas singulièrement sans intention. Le caractère de ce seigneur peut fournir à la fois quelques indications sur l'état de la Russie et l'esprit philosophique de certains hommes à cette époque.

Le baron était plein d'esprit, de politesse, de connaissances, parfait grand seigneur, vaillant soldat ; mais ses travaux et ses voyages l'avaient mené à cette conclusion, que la justice, la vertu, la religion, la morale, n'étaient que des verges pour mener le bétail humain, au gré des geos, d'esprit, et qu'un homme digne de ce nom ne relevait que de ses passions et de son épée. Il cachait ce tout tant qu'il pouvait, mais il me fut ais de le toucher en plusieurs occasions. On attribuait tout bas cette conquête philosophique aux doctrines de Diderot, qui avait fait un voyage en Russie à la fin du siècle dernier.

Ces doctrines ont toujours épouvanlé le monde ; mais jamais l'Europe ne leur vit porter plus de fruits monstrueux qu'au temps dont je parle, si ce n'est depuis.

Quant aux dehors, le baron était grand, robuste, d'une force physique peu commune, d'une mine fière, et de traits pourtant sans beauté, où j'aimais à chercher les dernières marques de l'origine barbare et des éclairs farouches bientôt réprimés.



un incendie s'est déclaré au domicile du sieur Merlon, propriétaire, faubourg de la Madeleine, dans une petite écurie remplie de fourrages. Des secours empressés portés par les habitants et les pompiers, ont éteint promptement le feu. Le dommage a été peu grave.

— Ces jours-ci, deux enfants en bas-âge ont été brûlés dans la rue Tarentaise. Le feu avait pris à leurs vêtements, en l'absence de leurs mères ; l'une travaillait à la forge avec son mari, l'autre était allé chercher du lait.

De si cruels accidents devraient, ce nous semble, servir de leçon aux personnes chargées de la surveillance des enfants, et surtout aux mères. (*Mercure Séguisien.*)

— Comme l'année dernière, une loterie au profit des pauvres s'organise à Montbrison sous le patronage de M.<sup>e</sup> de Daunant. Cette loterie sera tirée le mercredi 15 janvier.

— On lit dans le *Journal de Montbrison* :

On annonce que M. De Soultrait, receveur général des finances, à Montbrison, passe en la même qualité à la résidence d'Epinal.

Nos concitoyens apprendront avec une vive peine un changement qui nous enlève un homme honorable, dont le zèle bienveillant a souvent été mis à contribution par de justes et empressés suffrages, et dont la famille voulait bien, depuis long-temps, faire les honneurs du pays.

M. De Soultrait est commandant de la garde nationale de Montbrison, il est membre du conseil municipal et de la commission des hospices.

Par décision de M. le ministre de la guerre, M. le capitaine Gérard a été appelé au commandement de la gendarmerie du département de la Loire, en remplacement de M. Guérin, admis à la retraite.

— M. Baude vient de faire don à la bibliothèque de Montbrison d'un ouvrage intitulé : *Essai sur le maniement de la Lance, par le comte Corvin Krasinski.*

Il vient de mourir à l'hôpital de St-Chamond un pauvre mendiant d'un luxe de gueulière devenu proverbial dans la contrée, et qui passait, à cause de son appétit plus qu'homérique, pour avoir véritablement le ver solitaire. À la mort du pauvre Servanton, — ainsi se nommait-il, — grande a été la surprise des sœurs ; elles ont trouvé, non pas le ver solitaire, mais, dans une incroyable défroque, destinée à la voirie, de quoi ériger un mausolée superbe à celui qui s'était bien gardé, en gueux qui ne dérogeait pas, d'aller mourir ailleurs qu'à l'hôpital. La trouvaille faite, la justice est venue ; et, en présence de MM. les

jamais aucun bruit, avant de m'endormir dans la chambre voisine.

Pour tout dire, cette tour que je vis souvent enflammée en me promenant la nuit au dehors, malgré les défenses, cette tour ressemblait à un phare, et il m'arriva bien des fois d'appréhender qu'elle ne fournît des signaux trompeurs aux navires égarés sur cette mer mauvaise.

Après notre singulier train de vie, auquel il fallait bien s'accoutumer, l'un de mes grands étonnements venait de l'étrange composition des gens de service. C'était l'assemblage polyglotte, le plus hétéroclite et le plus farouche que se pût voir : des Kirguises en caftan, des Finlandais à peaux de mouton, des faces déprimées de Laponie, des Kalmouks à cheveux graissés, tous de mine effroyable, et qui semblaient, comme on dit, choisis de main de maître. Il n'en était pas deux en état de se comprendre. Ensuite, je rencontrais sans cesse quelqu'un de ces affreux visages qui m'était nouveau. On eût dit qu'une autre bande inconnue de ces compagnons s'agitant dans des lieux cachés du château pour un service mystérieux.

Nous n'avions d'autres récréations, mon élève et moi, que de nous promener autour de l'île, quand cet étrange climat le voulait bien. Certains voisinages du château nous étaient interdits sous divers prétextes.

Un jour le petit Ivan courut devant moi, je le suivais avec un livre. Tout-à-coup je le vis revenir vers

administrateurs de l'hospice, il a été procédé, en bonne et due forme, à l'inventaire des guenilles. On y a trouvé cousues ça et là des pièces d'argent de toute valeur, soigneusement pliées et indiquant sur l'enveloppe le nom du donateur. La somme totale de ce trésor ambulant s'élevait à 600 francs. Le pauvre Servanton laisse encore autre part des billets de banque et une petite fortune de plusieurs milliers de francs.

Cette singulière aventure a mis en verve les imaginations poétiques de l'endroit ; et si l'illustre mendiant a laissé de quoi ne pas manquer d'un beau monument funèbre, il ne manquera pas non plus d'épitaphes.

Voici, en attendant mieux, celles que nous adressent deux poètes du crû.

#### La première est philosophique :

Quel pauvre, ma foi !  
Il eut tout à soi  
Misère, fortune,  
Vertu peu commune.  
Modèle des gueux,  
Mais plus sage qu'eux,  
Sous son opulence  
Narguant l'indigence,  
Et mourut content  
Malgré son argent.

La seconde finit par une remarque pouvant fournir un précepte d'économie domestique et sociale :

Ci git Servanton,  
Le roi populaire  
Des gueux du canton.  
Il avait, dit-on,  
Le ver solitaire.  
Mais le pauvre hére  
Laisse en rogaton  
A son légataire  
Un beau ducaton.  
Son ver solitaire  
Mangeait chez autrui  
Mais jamais chez lui.

(*Mercure Séguisien.*)

— Voici une décision judiciaire qui peut donner à beaucoup de personnes un avis utile :

« Les journaux des départements sont assez souvent payer le prix de leur abonnement quand il est échu, mais ils rencontrent quelquesfois des individus de mauvaise foi qui, après avoir reçu long-temps les numéros, au lieu de les renvoyer simplement s'ils ne voulaient pas être considérés comme abonnés, refusent d'en payer le montant. C'est ce qui vient d'arriver au *Patriote de Saône-et-Loire*, auquel un libraire de Chalon-sur-Saône refuse de payer une somme de 70 francs, due pour abonnement à ce journal. L'affaire a été portée devant la justice. Le libraire a prétendu en vain que le *Patriote* lui était servi gratuitement.

moi, pâle et sans haleine. Je l'interroge, il ne répond point ; mais il s'attache à moi et me montre du doigt quelque chose que je ne puis voir. Je cours, et je découvre, le long d'un rocher, le pied nu d'un homme qui sortait du sable et qui s'agitait. Je me jette en arrière, et l'enfant qui voit mon épouvante pousse de grands cris.

Il y avait en cet endroit une sorte d'anfractuosité formée et recouverte par deux rochers qui se rejoignaient ; je m'en rapproche, le pied tenait à un cadavre engagé dans ce creux et que les vagues mourantes semblaient y bercer ; je n'ai jamais rien vu de plus hideux. Je console pourtant l'enfant et nous quittâmes la place en toute hâte.

Nous revenions à l'heure du dîner, et c'était naturellement la première chose à conter au baron. Voulez-vous un trait de l'éducation russe ? l'enfant n'en dit mot. Ce fut à moi de faire le récit.

Le baron m'écouta en souriant, puis il répondit froidement en prenant une bouchée de riz au piment.

— Notre mer est dangereuse, et il peut arriver souvent que des navires se perdent près de là.

— Et je ne serais pas étonné, ajoutai-je indiscrètement dans mon émotion, que la lumière de l'observatoire pût souvent les tromper...

Le baron leva sur moi son œil morne qui me ferma la bouche, et ne répondit point, comme si j'avais la chéquemort incongruite.

ment, il a été condamné par le tribunal civil à payer la somme réclamée et à tous les dépens.

#### AVIS.

A partir du 1.<sup>er</sup> janvier prochain, les bureaux de la sous-préfecture et de la recette particulière de Roanne seront ouverts, sans interruption, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Nous lisons dans l'*Algérie* :

Une correspondance d'Oran confirme la nouvelle du licenciement des troupes régulières d'Abd-el-Kader ; elle annonce, en outre, la rentrée des soldats dans leurs foyers.

Il se confirme aussi, dans les tribus, que l'émir s'est interné dans le Maroc, et cette nouvelle est accueillie en général avec satisfaction, surtout par les tribus campées aux environs de Saïda, qui sont les plus exposées.

Reste à savoir si leur joie sera de longue durée, si Abd-el-Kader ne saisira pas une occasion favorable pour y faire une cruelle diversion.

Le courrier de l'Est n'a apporté aucune nouvelle importante. La province de Constantine jouit toujours de la plus grande tranquillité. Les gens du Chikhl-el-Areub, Ben Ganab (chef des Arabes Sahariens), après avoir fait leurs provisions et leurs ventes dans le Tell, ont repassé les montagnes et ont été prendre leurs campements d'hiver, aux environs de Tougour et de Biskara. Le lieutenant-général Bedeau est rentré à Constantine après avoir fait une course de vingt jours, dans le but de visiter les différents postes de la province, et de faire restituer aux Sahariens le produit d'une razzia faite sur eux par les montagnards. Afin d'empêcher toute collision nouvelle entre les deux populations, un escadron de saphis a escorté les gens du Sud jusqu'à quinze lieues au-delà des montagnes de l'Aourace.

L'état du pays est tel, que cette faible force a pu suffire. Le lieutenant-général Bedeau a été satisfait de l'état dans lequel il a trouvé tous nos postes, Bathena, qui compte moins de sept mois d'existence, avance cependant avec rapidité. La majeure partie de la garnison sera logée, dès cet hiver, dans de bonnes baraquées en wagonnerie, dont la charpente a été fournie par les forêts de cèdres qui existent dans le voisinage.

On lit dans le journal l'*Afrique* : Pendant que nous sommes en plein hiver et que le froid sévit avec une rigueur inaccoutumée, nos compatriotes d'Alger jouissent d'une admirable température. Voici ce que nous écrit un de nos correspondants :

« Nous jouissons depuis un mois d'une température délicieuse : on se croirait au plus beau printemps. C'est assez, du reste, notre climat habituel. Le thermomètre centigrade, à l'ombre, dans des endroits où le soleil ne pénètre jamais, et où l'air circule très-librement, marque, dès neuf heures du matin, 16 degrés au-dessus de zéro ; à deux heures, il est à 17 degrés. Tous les jours, le soleil brille sans nuages, et à midi il est si chaud, qu'il faut vraiment rechercher l'ombre. Les pluies du commencement d'octobre

En effet, pensai-je, opposer la commodité du prochain au bon plaisir d'un seigneur russe : il faut que je sois fou. Je me mordis les lèvres et j'avalai une gorgée de potage bouillant, qui acheva de me troubler.

On doit croire que je n'étais pas autrement enchanté de ce séjour de l'île de Dago, et les aimables physionomies de nos serviteurs n'étaient point faites pour en charmer les ennus. Ce n'étaient point là les nymphes de Calypso. J'avais fait quelques économies depuis que l'étais dans mon poste de gouverneur, et je ne cherchais plus qu'une occasion de tirer honnêtement ma révérence, ce qui ne pouvait se pratiquer qu'à force de ménagements, avec un homme comme le baron Ungern de Sternberg.

Je ne regrettais que le petit Ivan, mon élève, à qui mes soins devenaient d'autant plus précieux que je le laissais en d'étranges mains. Mais cependant il fallut attendre.

Je crois avoir dit que nous couchions, mon élève et moi, dans une pièce du rez-de-chaussée. Nos lits étaient placés chacun sur un des côtés du carré, le mien vis-à-vis des fenêtres, celui de l'enfant à ma droite. La porte du cabinet du baron était à gauche.

Une nuit, c'était vers la fin de l'automne, triste saison de ce pays, la mer et le vent faisaient un vacarme auquel j'étais bien accoutumé ; mais ce soir-là, pourtant, les sifflements étaient si furieux, et la tourmente telle que je ne pouvais dormir.

ont fait reverdir la campagne; nos arbres ont encore toutes leurs feuilles. Nous ne nous douterions pas qu'il y a un hiver au monde, si, de temps à autre, quelque lettre de Paris ne venait nous parler de pluie, de boue et de crèmes, ou si des nouvelles plus tristes ne nous entraînaient d'ouragans et d'inondations.

L'éclipse de lune, qui a eu lieu vers dix heures et demie du soir, a produit l'effet habituel sur les indigènes. Du haut des terrasses, ceux-ci poussaient de grands cris et frappaient sur des chaudrons, précautions qu'ils croient nécessaires pour que le monde ne reste pas perpétuellement dans l'éclipse. Il est à regretter qu'on ne leur annonce pas officiellement ces sortes de phénomènes, en leur en indiquant la vraie cause. Ce serait, à leurs yeux, une preuve de plus de notre supériorité intellectuelle sur eux, et un moyen peut-être de leur enlever un de leurs nombreux préjugés. »

— Par ordre de M. le ministre des finances, l'administration des postes vient de conclure avec la compagnie du chemin de fer d'Orléans un traité pour le transport de trois malles par le chemin de fer. Le service régulier commencera à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

— M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient de faire un voyage spécial aux chambres de commerce des premiers renseignements qu'il a reçus de l'ambassadeur du roi en Chine, sur les pays parcourus par l'expédition commerciale qui l'accompagne. Les négociants et armateurs y trouveront des informations intéressantes sur les débouchés actuels ou à ouvrir, et les retours à opérer en ces pays, comme sur les divers produits fabriqués qui y ont ou peuvent y avoir cours.

— Il paraît certain que M. de Saint-Martin, receveur-général de Vosges, a été mandé à Paris, et qu'ensuite d'explications qu'il a eues avec M. le ministre des finances, il a résigné ses fonctions. Du moins, le bruit de cette démission est généralement accrédié à Nancy.

— Le clocher de la cathédrale de Strasbourg a considérablement dévié depuis quelque temps et se trouve en ce moment incliné d'au moins deux mètres du sommet à la base. On craint un événement que les plus habiles architectes ne savent encore comment prévenir.

— Il est rare que les journaux aient à s'occuper de l'homme au petit manteau bleu pendant la belle saison, mais à peine l'hiver commence-t-il à sevir, M. Champion sort de sa retraite et entre en campagne. On nous adresse aujourd'hui la note suivante sur cet infatigable visiteur des pauvres :

Ces jours derniers, un spectacle inaccoutumé attire les regards des personnes qui traversaient, à midi, le marché des Innocents. Au milieu d'une réunion de huit à neuf cents individus composée de mendians, d'ouvriers sans ouvrage, de chisonniers, de petits ramoneurs et de pauvres au teint hâve, on voyait un homme et une femme, entourés de grands vases en fer blanc remplis de soupe et de légumes cuits.

La femme entretenait la chaleur des vases et remplissait incessamment de soupe d'énormes assiettes de faïence que l'homme distribuait, avec une impartialité admirable, à celui-ci ou à celle-là, avec une certaine étiquette, et suivant que son œil exercé entrevoyait que les ardeurs de la faim étaient plus pénitentes chez l'un que chez l'autre.

Cet homme, comme on le devine bien, était le vénérable M. Champion, l'homme au petit manteau bleu, qui vient en même temps que le froid, de faire

sa réapparition dans les grands centres de population de Paris.

Il porte toujours son petit manteau attaché par une chaînette d'argent, sur sa poitrine brille l'insigne de l'ordre de la Légion-d'Honneur, à son chapeau, un peu tromblon, est un crêpe : il paraît que M. Champion a perdu récemment quelque membre de sa famille. Sa taille est moyenne, ses cheveux sont entièrement blancs.

Du marché des Innocents, il est allé sur le pont Notre-Dame, puis dans la rue Mouffetard, puis au marché Saint-Martin, place de la Bastille, etc. La soupe qu'il distribue fait envie : elle est en bon pain blanc bien trempé ; par dessus est répandue une épaisse couche de haricots rouges. Au dire de tous ces malheureux, quand on a cette ration dans l'estomac, on peut attendre long-temps.

Le respect, l'admiration et l'obéissance qui entourent M. Champion sont indicibles ; d'un signe, d'un regard il se fait obéir à la minute et sans observation. Il veut que les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes passent les premiers, et qu'une fois la ration absorbée l'on se retire. Et tout cela s'exécute avec une promptitude féérique. (Presse.)

— On lit dans le *Journal du Loiret* :

« L'homme au petit manteau bleu a trouvé des imitateurs à Orléans. Un ancien constructeur distribue des bons de pain aux ouvriers de la bâtie. Un citoyen, dont nous regrettons de ne pouvoir dire le nom, distribue en pleine rue Saint-Eloi du pain, de la viande et du bois.

— L'*Echo de Vesone*, journal de Périgueux, en rappelant que Denis Barbier, principal témoin dans l'affaire Lafarge, vient d'être traduit devant la cour d'assises de la Seine qui l'a acquitté sous la prévention d'abus de confiance et de vols, ajoute qu'il apprend à l'instant que M. Lacombe, tuteur de Marie Capelle, va se rendre à Paris pour y déposer sa plainte en faux témoignage contre Denis Barbier, ce qu'il n'avait pas pu faire jusqu'à ce jour, parce qu'il n'avait pu découvrir le domicile de ce dernier. Ainsi, il est à peu-près certain que les tribunaux retentiront encore de ce procès, qui a excité une attention si avide et si générale.

— On lit dans le *Courrier de la Drôme* du 5 décembre :

Un événement cruel a eu lieu le 27 novembre dernier, à sept heures du matin, dans un atelier de filature de cocons de soie, à Livron. Une jeune ouvrière de dix-huit ans, voulant sortir en échappant à la surveillance, se lève de sa place et se courbe pour passer sous la mécanique ; le menard de l'usine, mû par une machine à vapeur, lui prend sa coiffure et ses cheveux ; l'effet fut plus prompt que les cris ; toute la chevelure, depuis les cils jusqu'aux oreilles, fut enlevée et pliée au fatal instrument ; toute la tête ne présentait plus que la partie osseuse entièrement dépoillée.

— La machine fut subtilement arrêtée ; un médecin fut immédiatement appelé, et la malade est dans un état rassurant. »

— On lit dans le *Courrier belge* : « Nous venons d'admirer dans l'atelier de M. Edouard Sacré un véritable bijou scientifique. C'est une balance pouvant peser 6 grammes et accusant d'une manière évidente la quarantième partie d'un milligramme. On appréciera cette sensibilité quand on saura qu'un quarantième de milligramme est la cinquante millième partie d'une pièce de 25 centimes. La balance de M. Sacré va être soumise au jugement de l'Académie des sciences de Bruxelles.

Je retourne à ma fenêtre. Les voix, les cris continuaient, et de bien plus près. Il s'y joint une sorte de tumulte et des bruits divers. J'écarte mon rideau ; des crochets de fer retenaient mes doubles fenêtres ; j'atteins un jour taillé en losange dans le premier volet.

Des torches vont et viennent dans l'obscurité profonde de cette nuit. Mes yeux s'accoutumèrent bientôt à ces ténèbres. Aux lieux les plus proches je distingue des groupes affairés d'où partent les voix ; des gens qui semblent transporter des fardeaux, en se donnant l'un à l'autre des indications ; des hommes qu'on garotte et qu'on frappe. Le cri terrible que poussa l'un deux me fit penser qu'on l'assassinait.

Je retombé tout troublé sur le parquet ; une impulsion machinale me ramène à la porte du baron, que j'entr'ouvre.

..... Un bruit nouveau vient de ce côté ; les guichets grincent à la porte extérieure de ce cabinet ; la peur me gagne ; je pousse précipitamment ma porte comme elle était et je me jette dans mon lit.

C'était le pas du baron. Je l'entendis jeter sur un meuble sa lourde rhingrave chargée d'aiguillettes, ouvrir et fermer des armoires, puis enfin se laver les mains. C'est assez vous dire que ces appartements si bien clos et si bien boisés se répondent bien.

Je crus que le baron s'allait coucher : point du tout : il roula un fauteuil près du feu, et s'y reposa.

— D'après deux procès-verbaux des experts dégustateurs, une saisie fut opérée, tant au port Saint-Nicolas qu'à l'entrepôt de Bercy, de 234 fûts de vin appartenant au sieur Regnault, chef d'une importante maison de commerce de Rouen. Ces vins avaient, d'après le rapport des experts, un goût de pourrir, et auraient été mouillés avec deux dixièmes d'eau. Condamné par le tribunal de simple police à l'amende et à la confiscation, le sieur Regnault a formé appel devant la 8<sup>e</sup> chambre correctionnelle, qui vient de juger en principe « que le mélange de l'eau dans du vin constitue le délit de falsification de boisson tel qu'il est prévu et puni par l'art. 475 du code pénal », et a débouté le sieur Regnault de son appel.

— La famille de Rothschild paraît résolue à faire de Francfort la ville capitale de sa dynastie ; elle y fonde un palais magnifique dans lequel sera transporté, de Vienne, le portrait de Salomon Rothschild, le chef de la race ; il est représenté, en demi-négligé, assis dans un beau fauteuil à la Voltaire, tenant dans sa main droite une modeste tabatière en buis, la main cachée dans son gilet, comme M. de Chateaubriand, dans le portrait de Girodet. C'est l'ancêtre que l'on a choisi pour être le chef de la race. On a oublié Isaac Rothschild qui vendait, il y a soixante ans, des lunettes et des crayons sous le péristyle de la Bourse de Francfort.

La mère de Rothschild existe encore ; elle habite Francfort. Son logement se compose d'un miserable appartement, dans le quartier des Juifs, qui est le plus laid de la ville. Elle a résisté à toutes les instances de ses enfants, qui voulaient lui faire partager leur somptueuse demeure. Elle leur a toujours répondu : « Mes enfants, allez habiter vos belles maisons, et laissez-moi, tranquille et heureuse de vous voir tous en prospérité, et mourir dans la maison où je suis née, où vous êtes tous nés, et dans laquelle je vous ai tous nourris et élevés. »

— Pour remplacer le *Groenland*, perdu d'une manière si fatale sur la côte d'Afrique, on va construire une frégate à vapeur de premier rang, qui s'appellera le *Mogador*. Ce bâtiment, dont les proportions seront immenses, pour lequel on profitera de toutes les améliorations que l'expérience a signalées, et qui sera un des plus beaux de notre marine, entrera en construction au printemps prochain.

— On compte aujourd'hui en France 3,500 acteurs, 2,900 actrices, et 16,000 individus attachés aux théâtres, pensionnaires ou fournisseurs exclusifs des théâtres, ce qui fait un total de 22,000 personnes vivant sur le budget de Thalie et de Melpomène, qui s'élève ensemble à 30,000,000 fr. Si ces 30 millions étaient également divisés entre les 22,000 parties prenantes, elles n'auraient pas chacune 1,500 fr. ; mais, comme quelques privilégiés perçoivent 10, 20, 30 et 40,000 fr., il est facile de voir combien la part du plus grand nombre est restreinte.

— Le courrier venant de Genève emporte avec lui, pour le présenter aux savants de la capitale un chamois ayant deux têtes, quatre cornes, trois yeux, deux bouches bien distinctes avec lesquelles il mange simultanément. Le courrier, dit-on, l'a payé 700 fr.

## VARIÉTÉS.

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé dans cette feuille de François d'Aubusson de la Feuillade, qui, mari de Charlotte de Gouffier, dernier rejeton de cette illustre famille, fut confirmé, en 1688, l'existence du duché de Roannais créé sous Charles IX.

Après quoi régna le silence : je conclus que notre seigneur travaillait.

Mais le moyen pour moi de refermer les yeux après ces événements nocturnes. Je me perdais en suspensions sur cette porte ouverte, qui n'était peut-être que l'oubli d'un valet. Mais les scènes du dehors, l'absence du baron, son retour, cette nuit qu'il passait sans sommeil, et qui n'était point apparemment la première.... J'aime en tout la clarté la précision, la franchise : or, vous voyez qu'il n'en pouvait être question dans un tel lieu, et avec un tel homme. Enfin, ce malheureux qui avait poussé ce cri et que j'avais cru voir tuer n'était pas, quoi qu'il en fût, une vision bien rassurante. Le frisson m'en reprit sous mes draps rien que d'y songer....

Au même instant, je fus tiré de mes réflexions par un bruit de portes et de pas. Quelqu'un venait d'entrer dans le cabinet du baron.

Après un moment de silence, produit sans doute par l'étonnement, je l'entendis se lever et accueillir l'étranger avec l'emprissement et l'extrême politesse dont il ne se serait point départi, je crois, en égorgeant un homme.

Je me dressai, l'oreille tendue, vers la porte, et voici l'inévoquable dialogue que je saisis mot à mot.

(La suite au prochain numéro.)

Nous ne nous occuperons point aujourd'hui de ce personnage dans ses rapports avec notre pays; peut-être son influence sous ce point de vue, sera-t-elle un jour, de notre part, l'objet d'une notice particulière: nous ne voulons nous occuper, en ce moment, que du grand seigneur, du courtisan émérite, dans une circonstance où, mis en contact avec notre immortel poète comique, il joue un rôle bien peu honorable sans doute, mais qui peint merveilleusement les mœurs de l'époque et l'esprit du temps.

Molière venait de faire représenter la *Critique de l'Ecole des Femmes* (1663); dans cette pièce, il avait, avec sa verve ordinaire, stigmatisé les ennemis et les détracteurs de son inimitable talent. Il en comptait un grand nombre et des plus haut placés à la cour du grand roi, mais nul n'y mettait plus de rancune et de colère que le duc de la Feuillade; peu habitué à la polémique, il se laissa aller à la fureur la plus brutale. On le désignait généralement dans le monde comme l'original du marquis de la *Critique*, qui n'a pour tout argument contre l'*Ecole des Femmes* que son éternelle *Tarte à la crème*. Il passait effectivement pour n'avoir pu en trouver d'autres, contre une personne qui défendait la pièce devant lui. Furieux de la raillerie qu'il s'était attirée, notre duc, voyant un jour Molière traverser une des galeries de Versailles, l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait l'embrasser. C'était alors une sorte de politesse que les gens de cour prodiguaient aux personnes qu'ils connaissaient le moins. Celui-ci, se fiant maladroitement à l'expression riante de la figure d'un courtisan, s'inclina. Dans ce moment, le duc de la Feuillade lui saisit la tête des deux mains, et la frotte rudement contre les boutons de son habit, en répétant: *Tarte à la crème, Tarte à la crème*. Le roi ne tarda pas à être instruit de ce mauvais traitement; il lança vertement le coupable, et ordonna à Molière de traduire de nouveau ses ennemis, titrés ou non titrés, au tribunal du ridicule, dont les jugements sont sans appel.

Voici, à ce même sujet, l'anecdote qu'on rencontre dans un manuscrit intitulé: *Mélanges de M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon*. (Bibl. royale, fonds Bouhier, xxxiv, p. 327.) « Molière, fameux comédien, ayant fait et représenté une pièce de théâtre ayant pour titre, *le Marquis étourdi*, dans laquelle il avait, avec une exactitude non pareille, représenté les gestes, actions et paroles ordinaires du comte de la Feuillade, duc de Roannais, ce comte, piqué au vif de cette injure, fit dessein de faire assassiner Molière, et étant au petit coucher du roi, où l'on parlait de Molière, il dit au roi: Sire, Votre Majesté se pourra-t-elle passer de Molière? Le roi, qui savait le mal que le comte voulait au comédien, et jugeant de son dessein, lui répondit: La Feuillade, je vous entends bien; je vous demande la grâce de Molière. Ce mot désarma la colère du comte. »

Puisqu'il est ici question de Molière, qu'on nous permette encore une citation. Elle est empruntée à un Recueil qu'on ne suspectera pas, je veux parler des *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 aout 1757.

Nous avons, dans notre numéro du 25 mai dernier, donné l'analyse d'une pastorelle composée et représentée au collège des Jésuites de Lyon, à l'occasion du passage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, son épouse, en 1622: en 1757, les RR. PP. Capucins de la même ville donnèrent aussi leur représentation scénique; ils jouèrent les *Fourberies de Scapin*, et voici, pour nous servir de l'expression technique, comment la mise en scène fut arrangée.

« Le rôle de Scapin, héros de la pièce, était rempli avec beaucoup d'intelligence par le P. Joachim, de Lyon, profès et dans les ordres sacrés. Les rôles de femmes étaient exécutés par des capucins habillés d'une manière conforme à leur personnage actuel; et, de cette sorte, ils déposaient à la fois celui de religieux et celui de chrétiens. Leur barbe était un inconvénient; mais on y avait remédier par des bourses de taffetas couleur de rose qui renfermaient précisément la barbe et le menton. »

## OEUVRES COMPLÈTES DE BÉRANGER.

Chez Perrotin, éditeur de la Méthode B. Wilhem et de l'Orphéon, à Paris, rue Fontaine-Molière, 41, au 1<sup>er</sup>. — 2 vol. gr. in-18. Prix: 11 fr.

Nouvelle édition, ornée de 44 gravures sur acier d'après les dessins de Bellangé, Bonington, Boulanger, Charlet, Decamps, Eugène Delacroix, Grandville, Grenier, T. Johannot, Raffet, Ar. Scheffer, Horace Vernet, etc.

Béranger est le peintre piquant, grandiose, des quarante années que la France vient de traverser. Pas de poètes parmi nous ont exercé une aussi grande influence: il le doit à la beauté de ses pensées, à la nouveauté énergique, spirituelle de son vers, à ses sentiments comme patriote et comme homme, qui résument toutes les opinions avancées. Lorsque l'inflame trahison obscurcit les gloires de l'empire, plutôt traqué que vaincu par l'Europe, c'est Béranger qui

rappela tous les sentiments, toutes les journées, tous les noms qui avaient fait sa puissance; c'est Béranger qui revint avec une force si souple et si terrible flétrir tous ces traits que l'Europe nous imposait, railler ces castes avilis et sans intelligence qui se remettaient à l'œuvre pour ruiner la révolution de 89; c'est lui surtout qui, dans une forme de poésie saisissante, réveilla dans les coeurs l'énergie qui y dormait, sur les lèvres le mépris et le dédain, dans la foule ces émotions vives qui chez nous rendaient tout possible contre un absolutisme sans idées, sans élévation. — Les chants du poète ont formé une génération nouvelle; — elle l'a suivi; elle est venue avec lui sur toutes les brèches pour lui prêter cette autorité morale qui lui a permis de faire une si vive et si décisive guerre aux vieux Bourbons.

Béranger, esprit supérieur, est le poète des nouvelles destinées de la France, de sa politique naturelle, de ses sentiments profonds; c'est la main encore qui a le plus vivement crayonné cette grande figure de Bonaparte dont le souvenir imposera si long-temps le respect à l'étranger.

Cette influence des chansons de Béranger durera toujours; elle régnera sur d'autres âges, sur d'autres générations, et ne régnera pas avec moins de force qu'avant 1830.

Mais si le monde officiel est changé, les tendances de 1814 ne sont pas éteintes; il faut les suivre sous des masques modifiés, dans des conduites plus habiles, plus tortueuses, sous les formes d'un cynisme mieux préparé; il faut encore les arrêter par la vivacité des opinions, par un sentiment général que l'on doit animer et soutenir. Toutes les allusions de ces chansons sont rajeunies; c'est là aussi une des causes qui les font rechercher. N'est-ce pas un bonheur pour notre grand pays que toutes ses doctrines sérieuses soient consignées dans ces petites créations d'un si admirable intérêt sans cesse livrées à toutes les mémoires, à tous les esprits, qu'elles charment et secouent.

La noblesse des sentiments du grand poète, sa conduite, qui se signale parmi les plus dignes, ont donné à toute sa poésie une nouvelle autorité. On croit aux vers d'un homme qui donne l'exemple, et qui est aujourd'hui à tous les titres un des meilleurs, un des plus solides amis du pays. Béranger, avec ses beaux vers, a eu le privilége d'écrire le premier les événements de la plus grande époque de notre histoire. Son nom s'attache à jamais à toute la vie de Bonaparte: — piquant, vif, nerveux, il racontera sans cesse dans les demeures du pauvre ce drame que l'on écoute aussi avec orgueil dans les classes éclairées. Son vers saisit, avec une forte pensée, de grands ensembles, ou avec la verve la plus spirituelle les scènes frappantes de la société; il est le peintre de notre temps avec cette judicieuse et haute philosophie qui est celle des beaux âges; il a donné enfin à ses saillies ou à ses graves peintures un cachet, une verve, une originalité, qui ne passeront pas. Béranger a conquis l'immortalité des plus belles idées, des plus beaux sentiments.

L'édition que nous annonçons aujourd'hui forme 2 volumes in-12; l'œuvre entière de Béranger y est appuyée de charmants dessins de Bellangé, Bonington, Decamps, Charlet, Raffet, Ary Scheffer, etc.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE.

#### Faillite de Jean-Marie Dubois.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Roanne, de ce jour, le sieur Bost-Mambrun, teneur de livres, demeurant à Roanne, a été nommé syndic définitif de la faillite de Jean-Marie Dubois, ci-devant marchand de coton, demeurant à Belmont.

MM. les créanciers sont avertis qu'ils doivent se présenter en personne, ou par fondés de pouvoirs, dans vingt jours, au syndic, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées; si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Roanne, où la vérification des créances aura lieu le dix-sept janvier prochain, huit heures du matin, sous la présidence de M. Jules Nourisson, juge-commissaire.

Chaque créancier devra, dans la huitaine de l'admission de sa créance, en affirmer la sincérité entre les mains de M. le juge-commissaire.

Roanne, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

VALLAS, commis-greffier.

## SIX FRANCS PAR AN.

(1 fr. de plus par la poste.)

## LA REVUE DE LA PRESSE

### RECUEIL MENSUEL COMPLET

DES FEUILLETONS

DES ROMANS ET DES ARTICLES LES PLUS INTÉRESSANTS

SANTS DE LA PRESSE PARISIENNE,

PUBLIANT CHAQUE MOIS

Un numéro de 100 à 128 colonnes renfermant au moins 250,000 lettres.

Les douze numéros de l'année composent un Recueil de près de 1,400 colonnes contenant la

matière de vingt volumes ordinaires.

### BUREAUX D'ABONNEMENT

A PARIS, rue Sainte-Anne, 59.

A ROANNE, au Phénix, au bureau du *Roannais*.

En fondant LA REVUE DE LA PRESSE, nous voulions réaliser un projet que quelques esprits pratiques distingués avaient conçu depuis plusieurs années sans trouver jusqu'ici les moyens de l'exécuter; celui d'offrir au public un Recueil de littérature élevée et variée, composé d'articles que désignent au choix de l'homme de goûts les suffrages universels; et d'en faire qui le mit cependant à la portée de toutes les fortunes.

Feuilletons, Romans, Voyages, Mémoires, Esquisses de mœurs, Fragments historiques, Poèmes, Chroniques des Tribunaux et des salons, etc., etc., sont rassemblés dans notre grande collection tout ce qui se produira à Paris d'éminent, d'original, de fin, peise aux meilleures sources.

Nommer MM. A. Dumas, de Balzac, F. Soulié, J. Janin, E. Sue, G. Sand, C. de Bernard, T. Gautier, L. Gontran, E. Guinot, V. Hugo, A. Karr, Méry, Nodier, etc., etc., pour principaux collaborateurs, c'est faire l'éloge le plus complet d'une publication, et nous nous contenterons de dire que LA REVUE DE LA PRESSE est enrichie des œuvres de tous ces talents d'élite.

Matériellement parlant, LA REVUE DE LA PRESSE est plus considérable que les Revues, les Echos mensuels, etc., de feuilletons, puisque chaque numéro se compose d'au moins six mille lignes de quarante-trois lettres, ce qui équivaut annuellement à 20 volumes in-8° ordinaires.

Enfin, ce Recueil vient résoudre un problème qu'aucune entreprise n'avait encore abordé.

Offrir à toutes les classes de la société une publication universelle constatant bien tout le travail supérieur de la presse, et pour le prix le plus minime.

Chaque numéro, qui contient un volume et demi in-8°, coûte 50 c. (c'est la dernière limite du bon marché (environ 1 c. 1/2 par jour).

### MODE D'ABONNEMENT :

SIX francs par an sans portraits;

HUIT francs par an avec douze magnifiques portraits.

1 fr. de plus pour recevoir par la Poste.

Ainsi, en ajoutant deux fr. seulement de plus au prix de l'abonnement, on recevra douze portraits de l'Iconographie française.

Ces portraits, de nos célébrités contemporaines en tout genre, ont une réputation classique, et la Collection se continue chaque jour. LA REVUE DE LA PRESSE a seule le droit de donner à ses abonnés cette prime, bien supérieure, comme valeur artistique, aux lithographies surannées que quelques Recueils ne craignent pas d'offrir encore à leurs souscripteurs comme des nouveautés.

Ces portraits, imprimés sur beau papier demi-râsin, forment un Album historique que l'on ne se procurerait autrement qu'à grands frais.

On ne s'abonne que pour un an, à partir du 15 mai 1844.

Tous les abonnements sont au comptant.

On reçoit en paiement les mandats sur la Poste ou sur une maison de Paris.

Les lettres non affranchies sont toutes refusées.

ROANNE. — IMPRIMERIE DE A. FARINE, AU PHÉNIX.